

Je vous remercie, M. Van Zeist, de votre présentation ainsi que de l'accueil chaleureux que vous et le Conseil commercial m'avez réservé.

J'aimerais tout d'abord vous donner un aperçu de mes fonctions de secrétaire d'État pour l'Asie-Pacifique. Mon rôle consiste à conseiller le ministre canadien des Affaires étrangères, M. André Ouellet, au sujet des questions touchant l'Asie-Pacifique; mes attributions touchent tout à la fois des questions d'ordre géographique et sectoriel, comme l'évolution de la situation politique et sociale, ainsi que les questions économiques et l'aide au développement. Je prête également main-forte au ministre du Commerce international, M. Roy MacLaren, dans l'action qu'il mène afin d'accroître les échanges commerciaux entre le Canada et la région Asie-Pacifique.

Les possibilités qui s'offrent au Canada en Asie sont énormes et nos concitoyens doivent se préparer à en tirer parti. Pour y arriver, il importe que les secteurs public et privé coopèrent efficacement en vue de la promotion de nos intérêts. Il nous faut également mettre à contribution une de nos ressources naturelles qui reste quelque peu sous-exploitée : je fais allusion ici à l'importante et dynamique communauté des Canadiens d'origine asiatique. Il ne fait pas de doute que cette communauté enrichit le Canada sur le plan culturel. De plus, le fait de travailler avec des Canadiens qui comprennent le marché de l'Asie-Pacifique présente un avantage lorsqu'il s'agit d'accroître les échanges commerciaux et de resserrer nos autres relations avec cette région.

En plus de nos intérêts commerciaux évidents, nous souhaitons également que la région Asie-Pacifique joue un rôle de plus en plus actif dans les affaires politiques et les questions de sécurité à l'échelle internationale, au fur et à mesure que sa puissance économique s'accroît. Il est dans l'intérêt bien compris du Canada à long terme de renforcer et de diversifier ses liens économiques et sociaux avec les pays de la région. Nos rapports politiques avec la région Asie-Pacifique sont complexes et présentent des défis. Depuis la fin de la Guerre froide, la région a évolué et est devenue une zone caractérisée par un degré plus élevé de stabilité, de productivité et de justice; de nombreux pays ont fait des progrès sensibles dans le sens de l'instauration de systèmes de gouvernement davantage représentatifs.

Le fait nouveau peut-être le plus encourageant à être survenu ces dernières années dans la région Asie-Pacifique, est que l'on accepte de plus en plus d'aborder les questions de sécurité et les éventuels problèmes dans un cadre multilatéral, à l'aide de mécanismes comme la Conférence post-ministérielle de l'ANASE, au sein de laquelle le Canada a le statut de «partenaire du dialogue». Le processus des consultations multilatérales parmi les gouvernements de la région à propos de questions politiques et de sécurité a accompli des progrès sensibles le mois dernier,